



Fiche technique N° TP1189

19-01-2018

Annule et remplace les éditions précédentes

Application après préparation sur supports conformes au D.T.U. 59.3

MAÇONNERIES :

BETON - ENDUIT DE CIMENT - MORTIER

CARRELAGE POREUX :

TOMMETTE - BRIQUETTE

BOIS :

PLANCHER

ANCIENNES PEINTURES :

HYDRODILUABLES - GLYCÉROPHTALIQUES - ACRYLIQUES

Spécial Sol Brillant

Peinture décorative
pour sols

INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

8 à 10 m²/L



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Fonction :

Peinture décorative pour sols formulée à base de résine alkyde uréthane en phase solvant pour trafic modéré.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 4a

Destination : INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

Sols de garages, caves, terrasses, balcons et allée de jardins, chambres et autres locaux de service (sur maçonneries, carrelage poreux, anciennes peintures) et bois (intérieur).

Qualités dominantes :

- Très bonne résistance mécanique et chimique : abrasion, eau et détergents ménagers.
- Application aisée.
- Facilite l'entretien des sols.

Caractéristiques pratiques :



= 8 à 10 m²/L (selon le support).



= 8h



= 24 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation** : Prêt à l'emploi (produit monocomposant) - Bases + 2 teintes
- **Aspect** : Brillant
- **Matériel** : brosse, rouleau
- **Nettoyage du matériel** : White Spirit
- **Remise en Circulation** : 1 semaine
- **Sollicitation légère (piétons)** : 2 jours
- **Coloration** : possible avec colorants concentrés SELFCOLOR® (maximum 3 %).
- **Conditionnement** : 0,5 L – 2,5 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité** : 1,02 à 1,12 (Densité variable selon les bases et les teintes).
- **Extrait sec (pondéral)** : 60 à 64 %
- **Taux de brillance à 60°** : > 80 %
- **Teneur en COV** : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/i) : 500 g/l (2010).
Ce produit contient max 500 g/l COV.

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur anciennes peintures** : bien dégraisser à l'aide d'une lessive alcaline, rincer jusqu'à eau claire, puis laisser sécher.
- **Sur maçonneries neuves (fonds alcalins)** : nous préconisons de traiter le support en utilisant une solution d'acide chlorhydrique dilué à 10% dans l'eau (1 litre d'acide pour 9 litres d'eau). Laisser agir, rincer jusqu'à eau claire, puis laisser sécher.
Sur anciennes maçonneries, traiter si nécessaire le support de la même manière afin d'éliminer les efflorescences (salpêtre), laitances, calcites et taches de graisse.
- **Sur bois non peint** : poncer et dépoussiérer. Si le bois présente des traces grasses, dégraisser avec un produit adapté.
- **En extérieur**, si présence de mousses, champignons ou algues, effectuer un traitement curatif de la surface à peindre avec un produit adapté.

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.3. **Appliquer 2 couches successives en respectant un temps de séchage de 24 heures entre les 2 couches.**
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai.
- **Maçonneries neuves** : **respecter un temps de séchage minimum de 1 mois avant mise en peinture.**
- **En extérieur**, ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieure à 80% d'Humidité relative.
- **En intérieur**, ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieure à 70% d'Humidité relative.
- **Produit à mélanger avant utilisation**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Excellente pendant 1 an en emballage d'origine fermé.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theolaur.com ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures

ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : 03 61 26 54 96

Mail : contact@theodore.fr Web : www.theodore.fr

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015